

Avis d'appel public à la concurrence Marchés publics de travaux

COMMUNE DE PETIT CAUX

1°) **Objet** : CONSTRUCTION DE VESTIAIRES AU STADE BERNARD BOUTEILLER A BIVILLE SUR MER (76630)

2°) **Pouvoir adjudicateur** : COMMUNE DE PETIT CAUX – 3, rue du Val des Comtes – SAINT MARTIN EN CAMPAGNE - 76370 PETIT CAUX - Tél. : 02.35.83.17.57 – Fax : 02.35.04.19.55 – E-mail : accueil@mairie-petit-caux.fr

3°) **Mode de passation** : Procédure adaptée en application des articles 22 & 27 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux Marchés Publics et de l'article 42-2° de l'ordonnance 2015-889 - Consultation en vue de la conclusion de marchés de travaux en corps d'état séparés pour les lots :

- Lot n° 01 – Gros œuvre
- Lot n° 02 – Charpente bois
- Lot n° 03 – Couverture bacs acier - Etanchéité
- Lot n° 04 – I.T.E. – Bardages rapportés
- Lot n° 05 – Menuiseries extérieures aluminium - Métallerie
- Lot n° 06 – Menuiseries intérieures – Plâtrerie – Plafonds
- Lot n° 07 – Plomberie – Chauffage – Ventilation
- Lot n° 08 – Électricité
- Lot n° 09 – Peinture
- Lot n° 10 – Carrelages – Faïences

4°) **Modalités d'obtention du dossier** : le dossier de consultation est disponible gratuitement :

- Soit sur le site internet : Dossier téléchargeable sur le site internet : <https://www.achatpublic.com>
- Soit sur demande en format papier auprès du reprographe : NIN – Zone Bleue – ZI Louis Delaporte - 76370 ROUXMESNIL BOUTEILLES - Tél. : 02.35.50.40.00 – Fax : 02.35.84.77.26 - E-mail : petit@nin76.com

5°) **Date limite de réception des offres** : Les offres devront être transmises à la COMMUNE DE PETIT CAUX avant le

Vendredi 18 mai 2018 à 12 H

6°) **Condition d'envoi** :

Une enveloppe unique contiendra les pièces relatives à la candidature et l'offre du candidat définies au règlement de consultation. Cette enveloppe portera les mentions suivantes :

« PROCÉDURE ADAPTÉE – COMMUNE DE PETIT CAUX – Construction de vestiaires au stade Bernard Bouteiller à BIVILLE SUR MER »
NE PAS OUVRIR avant la séance d'ouverture des plis.

Ce pli devra être remis contre récépissé ou s'il est envoyé par la poste, en recommandé avec accusé de réception et parvenir avant la date et l'heure limite de réception des offres indiquées au chapitre 5 supra.

7°) **Renseignements et pièces à produire** : se rapporter au règlement de consultation

- Lettre de candidature suivant modèle conforme volet DC1
- Déclaration du candidat suivant modèle conforme volet DC2 complété par la copie du ou des jugements prononcés si le candidat est en redressement judiciaire et du document relatif au pouvoir de la personne habilitée pour engager la société
- Les moyens en personnels et les moyens techniques du candidat.
- Copie de la carte de qualification (Qualibat, Qualipaysage, certificats de capacité) valables à la date de la présente consultation
- Une liste de références de maîtres d'ouvrage ou de maîtres d'œuvre pour des travaux de même nature et de même consistance exécutée au cours des cinq dernières années.
- Attestations d'assurance responsabilité civile et décennale valables à la date de la présente consultation

8°) **Critères de jugement des offres** :

Le jugement des propositions sera effectué dans les conditions prévues à l'article 62 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 au moyen des critères suivants :

Après classement des offres conformément aux critères pondérés définis ci-après, l'offre économiquement la plus avantageuse est choisie par le représentant du pouvoir adjudicateur.

Les critères d'attribution du marché seront pondérés comme suit :

Critère 1 : Prix pondéré à 40 %

GRILLE D'EVALUATION	Note sur	Indice de notation	Coefficient	Note finale
Prix des prestations de l'entreprise par rapport à l'offre moins disante	100 points	Offre du candidat le moins disant => Note maximum (Offre du moins disant X 10) / Offre du concurrent	100 %	100 points
		Total	100 %	100 points

Pondéré à

40%

40 points

Critère 2 : Valeur technique de l'offre pondérée à 60 %

GRILLE D'EVALUATION	Note sur	Indice de notation	Coefficient	Note finale
2.1 Procédé d'exécution : <u>La provenance, références, caractéristiques des matériaux et matériels proposés.</u> L'entreprise devra attester que l'ensemble des matériaux, matériels, produits, etc... seront conformes en tout point aux préconisations du DCE. – Fourniture de listes de matériaux préconisés si différent du CCTP.	100 points	Insatisfaisant 0 point Succinct 25 points Moyen 50 points Satisfaisant 75 points Pertinent 100 points	20 %	20 points
2.2 <u>Méthodologie d'intervention</u> Établir un mémoire technique précis et détaillé sur les méthodes d'intervention et les interfaces avec les autres corps d'état (phasage, etc...),	100 points		40 %	40 points
2.3 <u>Moyens matériels et humains dédiés à l'opération</u>	100 points		20 %	20 points
2.4. <u>Gestion des déchets de chantier</u> Préciser les moyens mis en œuvre pour l'évacuation des déchets ainsi que pour le tri sélectif de ces déchets sur chantier – Indiquer les lieux de décharges avec leurs références, les moyens de transport et les dispositifs pris pour la traçabilité de ces déchets.	100 points		10 %	10 points
2.5 <u>Optimisation du délai contractuel</u> L'entreprise peut optimiser le planning pour réduire le temps d'exécution.	100 points		10 %	10 points
Total			100 %	100 points
Pondéré à			60 %	60 points

9°) **Attestation sur l'honneur de visite du site** : pour tous les lots

10°) **Compléments d'informations** : les demandes de compléments d'informations sont à formuler auprès de :

Renseignements administratifs : COMMUNE DE PETIT CAUX – 3, rue du Val des Comtes – SAINT MARTIN EN CAMPAGNE – 76370 PETIT CAUX – Tél. : 02.35.83.17.57 – Fax : 02.35.04.19.55 - E-mail : accueil@mairie-petit-caux.fr

Renseignements techniques : l'architecte mandataire : ESQUINA ARCHITECTURE – Tél. : 02.35.93.55.83– E-mail : maudhansen@esquina.fr

11°) **Délai pendant lequel le soumissionnaire reste engagé par son offre** : 120 jours à compter de la date de remise de l'offre.

12°) **Date d'envoi à la publication** : le 16 AVR. 2018



**Le Maire,
Patrick MARTIN**